



Clisson, le 23 avril 2018

MAIRIE DE VIEILLEVIGNE 44116 Courrier Reçu le	
26 AVR. 2018	
Pilote	Copie
Naille	Lee Adj

Madame Nelly SORIN
Hôtel de Ville
1 place de la Mairie
44116 Vieillevigne

Objet : Avis de la commission urbanisme du SCoT sur le projet de Déclaration de projet valant mise en compatibilité du POS de Vieillevigne

Affaire suivie par : Jonathan RETIERE

Madame le Maire,

A l'occasion de sa réunion en date du 19 avril 2018, la commission « Urbanisme » du SCoT a pris connaissance du projet de Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Vieillevigne, visant à permettre l'extension de la carrière « Le Pâtis ».

L'avis exprimé par le SCoT est le suivant :

Le projet d'extension de la carrière « Le Pâtis » participe au projet du SCoT :

- En privilégiant l'exploitation et l'optimisation d'un gisement existant
- En mobilisant la ressource locale pour répondre au besoin local et contribuer ainsi à la limitation des temps et des distances de déplacement depuis les lieux de production.

>> Pour ces raisons, le projet est compatible avec les objectifs du SCoT.

Je vous prie de recevoir, Madame le Maire, mes salutations les meilleures.

Le Vice-Président en charge du SCoT,



Patrick BALEYDIER

